

«La coopération au développement constitue la politique de paix du 21^{ème} siècle». Cette phrase de Willy Brandt est devenue le leitmotiv de notre travail quotidien. Ainsi, cela implique nécessairement un engagement tout particulier pour le Département de la Coopération Internationale au Développement, qui s'attache à promouvoir le développement et la démocratie dans les pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du sud ainsi que du Proche et Moyen Orient et de l'Afrique du nord.

Nous nous engageons à relever le défi de contribuer à :

- assurer l'émergence de structures démocratiques, par l'implication du plus grand nombre possible de groupes sociaux,
- encourager les réformes économiques et une politique en faveur de la justice sociale,
- œuvrer à la promotion de valeurs fondamentales communes, par le biais du développement socio-politique.

La Fondation Friedrich Ebert, fondée en 1925, est la plus ancienne fondation politique en Allemagne. Il s'agit d'une institution privée d'intérêt public qui souscrit aux idées de la démocratie sociale. Elle porte le nom du premier président démocratiquement élu de l'Etat allemand, Friedrich Ebert, dont nous entendons poursuivre l'oeuvre en faveur d'une politique de liberté, de solidarité et de justice sociale. La Fondation répond à cette mission tant en Allemagne qu'à l'étranger, par ses programmes de formation civique et politique, la coopération internationale, l'octroi de bourses d'études et le soutien de travaux de recherche.

L'engagement de la FES en Afrique au sud du Sahara constitue depuis toujours un axe essentiel de notre travail à l'échelle internationale. La FES contribue dans bon nombre de pays du continent à la stabilisation et au renforcement du processus de démocratisation, ainsi qu'au développement économique et social. De par ce double engagement au niveau politique et économique, la Fondation articule essentiellement son action autour du renforcement de l'Etat de droit, de la coopération avec les parlements, de l'assistance aux groupes sociaux importants, ainsi qu'autour de la promotion d'une décentralisation plus participative. Au titre de l'année 2002, nous avons mis à disposition 12 millions d'Euros pour nos activités en Afrique.

Les objectifs et les partenaires

La démocratie ne se réduit pas à la seule tenue d'élections périodiques, mais elle implique encore et surtout la participation active des citoyens et des groupes sociaux à des discussions et à la prise de décisions importantes. La démocratie, c'est la recherche d'une conciliation d'intérêts entre les différents groupes de la société, la protection des minorités ainsi que la recherche de solutions socialement équitables. Démocratie signifie également transparence dans le processus de prises de décisions politiques, Etat de droit et respect des droits humains et de la liberté d'expression.

Pour accompagner le développement démocratique et une croissance socialement équitable, nous appuyons le travail des parlements élus démocratiquement et favorisons l'effectivité du pluralisme. Nous soutenons d'importants groupes sociaux (tels que syndicats, organisations féminines, de défense des droits humains, de protection de l'environnement, associations de médias et de journalistes ainsi que groupes de défense d'intérêts économiques). Nous copérons à la préparation d'élections libres et générales ainsi qu'à la déconcentration des structures de l'Etat. En outre, nous encourageons le dialogue économique et socio-politique entre les différents groupes d'intérêts.

A cet égard, il est d'une importance cruciale que les principaux axes ainsi que les instruments de travail jusqu'ici dégagés au niveau de chaque continent soient adaptés, de façon permanente, au développement so-

cial propre à chaque contexte. Afin d'atteindre les objectifs précités, il convient de recourir aux instruments suivants visant à :

- soulever des thèmes et préoccupations chers aux institutions partenaires et groupes cibles, lors de conférences nationales, régionales et internationales, de séminaires et d'ateliers,
- dégager des ébauches de solutions aux problèmes identifiés dans certains secteurs et sur des questions spécifiques, par l'implication d'experts et de consultants issus de la région concernée ou de pays tiers,
- renforcer les compétences de nos partenaires à résoudre les problèmes rencontrés, par la transmission de connaissances et d'expériences en termes d'assistance-conseil,
- compléter les programmes de formation et de consultation par des projets d'études et des recherches scientifiques,
- véhiculer des messages à contenu éducatif socio-politique par le canal de programmes radio et vidéo ainsi que par des représentations théâtrales,
- consolider les structures des partenaires dans le domaine économique, social et dans les médias, ceci dans leur mission de défense des intérêts de leurs mandants,
- publier et rendre accessible au public des résultats importants de nos travaux,
- initier des programmes d'information à l'intention des décideurs dans d'autres pays africains, en Allemagne ainsi que auprès d'institutions de l'Union européenne, des Nations Unies et du mouvement syndical international,
- compléter le travail dans les pays qui abritent des représentations ou projets de la FES, en organisant des manifestations nationales et intercontinentales portant par exemple sur le dialogue: Afrique Orientale – Allemagne, Nigeria – Allemagne, Afrique du Sud – Allemagne.



■ Gestion du conflit et actions de promotion de la paix en Angola

Des règlements pacifiques de conflits ne sauraient ni être dictés «d'en haut» ni par l'intervention d'acteurs externes à des conflits armés aux racines profondes.

Comme l'a montré la guerre civile en Angola qui s'est achevée après 26 années, les conflits armés prennent souvent une propre dynamique difficile à enrayer. Ils engendrent



non seulement une économie de guerre, mais ils entretiennent aussi une culture de la violence qui marque de son empreinte tous les domaines de la vie politique, économique et sociale. Depuis 1997, la FES coopère en Angola dans divers domaines avec des acteurs politiques, gouvernementaux et de la société civile, afin d'ouvrir la voie à de nouvelles perspectives d'avenir pacifique dans ce pays. Les nombreux ateliers et sessions de formation que la FES organise en coopération avec des organisations non-gouvernementales angolaises telles que l'ADRA (Accao para o Desenvolvimento Rural e Ambiente) et des structures de l'église dans différentes provinces ont pour objectif de créer les fondements d'une culture de gestion de conflit pacifique et d'assurer le respect des droits humains. Ces manifestations se consacrent à l'analyse de l'origine des conflits et de leur dynamique et incluent également des formations sur les modes de règlement pacifique d'un conflit. La FES soutient parallèlement des initiatives d'organisations de la société civile qui n'analysent pas seulement les répercussions de la guerre sur des groupes défavorisés, mais dégagent également des propositions constructives allant dans le sens d'une reconstruction politique et sociale de l'Angola. C'est ainsi que la FES a organisé en 2001 la première conférence internationale sur

le rôle des femmes dans le processus de paix, en collaboration avec l'organisation partenaire «Mulheres Paz e Desenvolvimento» (MPD) – un mouvement angolais transpartisan de femmes pour la paix – qui s'engage au sein des partis, églises, syndicats et ONG pour promouvoir un large débat de société sur les causes et effets, et dégager des éléments de règlement du conflit angolais. Le renforcement des procédures de l'Etat de droit, la composition en toute transparence des institutions politiques et le meilleur

fonctionnement des structures qui participent à la vie politique doivent, en même temps, élargir et améliorer les possibilités structurelles et organisationnelles du règlement pacifique du conflit. La politique de réforme de la vie politique et de l'Etat de droit est également soutenue par la FES dans le cadre de séminaires et de conférences ouverts au public ainsi que par des consultations visant la réforme de la Constitution et la décentralisation.

■ L'Etat de droit en Ethiopie

La modernisation et la réforme des institutions de l'Etat de droit représentent la mission essentielle de la politique de développement en Ethiopie. Il convient toutefois de rappeler que le processus de démocratisation engagé depuis 1991 se trouve encore dans une phase de consolidation et que le renforcement d'un pouvoir judiciaire oeuvrant de façon professionnelle et indépendante joue, dans un tel contexte, un rôle important. La Fondation Friedrich Ebert qui est représentée en Ethiopie depuis les années 90 s'est tout de suite efforcée de promouvoir l'édification des structures de l'Etat de droit. Il s'agissait dans la phase initiale d'abord d'une assistance-conseil auprès du partenaire éthiopien en vue de l'élaboration d'une Constitution moderne et démocratique. En définitive, un système très décentralisé – semblable à celui de l'Allemagne avec ses structures fédérales – accordant aux provinces éthiopiennes une grande marge d'autonomie

et d'autodétermination s'est imposé. Entre-temps, l'engagement de la FES en matière de renforcement de l'Etat de droit s'est davantage orienté vers des activités de formation.

En marge des séminaires de formation pour les juges, qui ont lieu à Addis-Abeba et dans diverses régions de l'Ethiopie, la FES tente, par le biais d'une série d'activités de formation et d'ateliers, d'améliorer la coopération entre les différents organes judiciaires et aussi d'apporter sa contribution à une plus grande sensibilisation sur les questions liées aux droits humains. Les partenaires les plus importants dans l'exécution de ces activités sont notamment le Ministère de la Justice, la «Federal Supreme Court» et les ministères régionaux ainsi que les cours de justice régionales.

■ Travail parlementaire au Nigeria et au Ghana

Dans ce contexte, la coopération avec le parlement prend une importance considérable dans ces deux pays de l'Afrique de l'Ouest, à savoir le Ghana et le Nigeria. A travers une série d'activités de formation et d'assistance-conseil, la Fondation Friedrich Ebert a réussi à professionnaliser le travail des parlementaires et, de manière générale, à contribuer au renforcement du pouvoir législatif en tant qu'instance de contrôle et composante du système politique. A cet égard, un rôle particulièrement important a été attribué au renforcement des travaux de commissions, en accordant toutefois la priorité à la collaboration avec la commission des relations extérieures aussi bien au Nigeria qu'au Ghana. Par delà le renforcement du travail parlemen-



taire dans chacun de ces deux pays, la FES est animée de la volonté de promouvoir l'échange d'expériences dans ce domaine. Dans cette perspective, deux axes de travail ont été retenus. D'une part, il s'agit d'un échange d'expériences et d'informations sur des thèmes tels que la Constitution et la politique extérieure. D'autre part, il s'agit d'harmoniser les positions politiques au niveau du parlement et des commissions parlementaires dans la perspective du renforcement de l'intégration ouest-africaine. La finalité de notre action est de parvenir, dans la perspective des futures relations avec l'Union Européenne, à instaurer dans le cadre de l'Accord de Cotonou, un cadre cohérent d'harmonisation des positions au sein de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

■ Le travail syndical en Afrique Australe

Malgré le faible degré d'industrialisation, hormis en Afrique du Sud, les syndicats constituent souvent dans ces pays le groupe social organisé le plus important avec une base considérable d'adhérents. De ce fait, leur importance sur le plan socio-politique va bien au delà de la défense des intérêts des travailleurs. Cela est particulièrement révélateur en situations de crise politique. C'est ainsi que la victoire sur l'Apartheid n'aurait pu être envisagée sans la contribution des syndicats. Dans un même ordre d'idées, les syndicats marquent également de manière déterminante la dynamique politique de réformes enclenchée au Zimbabwe. De par ses actions en faveur de la promotion de la démocratie, la FES soutient cet engagement politique des syndicats, entre autres en favorisant le dialogue socio-politique entre les syndicats, le gouvernement et les autres organisations de la société civile, en instaurant un jeu d'alliances porteur de réformes au sein de la société – incluant les syndicats – et en amenant les syndicats à



harmoniser leurs positions face au processus de réformes politiques structurelles et en initiant un travail de lobby du mouvement syndical auprès des parlements et des gouvernements. D'autres approches visent à favoriser le dialogue social entre les syndicats, les secteurs de l'économie et l'Etat sur des questions économiques et socio-politiques importantes, comme l'illustre parfaitement notre appui accordé durant de longues années au «Labour Caucus» au sein du «National Economic Development and Labour Council» (NEDLAC) en Afrique du Sud. Lors d'importants projets de réformes gouvernementaux touchant, au premier chef, les intérêts des travailleurs, comme ce fut le cas au moment des réformes de la législation du travail (entre autres au Malawi et au Zimbabwe) ou lors du projet de privatisation d'entreprises et de services du secteur public (envisagé par exemple en Afrique du Sud), la FES apporte son soutien aux syndicats afin de leur permettre de sauvegarder les intérêts des travailleuses et des travailleurs, de manière compétente et en toute responsabilité. Dans

plusieurs pays, la FES favorise la participation des syndicats dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre de stratégies nationales de lutte contre la pauvreté. Le renforcement des structures internes des syndicats et la formation de jeunes leaders syndicaux pour assurer la relève au sein des instances dirigeantes – garants d'une défense effective des intérêts des travailleurs – constituent un autre volet essentiel de l'appui de la FES

en direction des syndicats. La promotion des femmes syndicalistes est également un axe prioritaire, en ce sens que cela permet non seulement de combattre les discriminations envers les femmes sur leur lieu de travail et au sein même des syndicats, mais encore contribue, dans un même temps, à briser les chaînes de modes d'organisation archaïques profondément enracinés. Parallèlement aux

programmes nationaux, comme par exemple au Mozambique, la FES appuie la tenue de manifestations régionales, en collaboration avec la Commission des Femmes de la Confédération Régionale Syndicale SATUCC, ou avec diverses fédérations «Global Union Federations», telles que la Confédération Internationale des Travailleurs du Métal dans les pays lusophones d'Afrique Australe ou la Fédération Régionale des Femmes de l'ICEM.

■ Le «genre» dans les activités de projet

Les femmes en Afrique subissent, d'une part, une surcharge de travail face à leur triple rôle de travailleuse salariée, de mère et d'épouse. D'autre part, elles continuent à être fortement défavorisées et souvent marginalisées du fait de facteurs liés à la tradition, à la culture et du fait de considérations structurelles. C'est la raison pour laquelle la FES s'engage dans ses activités de projets à combattre la discrimination à l'égard des femmes et à promouvoir l'égalité entre la femme et l'homme. Par des programmes spéciaux télévisés et radiophoniques, la FES s'adresse en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Sénégal à un large public,



© FES

afin de montrer clairement que les questions de «genre» ne concernent pas seulement les femmes mais qu'elles concernent la communauté toute entière. Par ailleurs, la FES contribue au Mali, en Mozambique et au Zimbabwe à l'amélioration de la situation juridique et économique des femmes, par le biais de l'assistance-conseil, de l'expertise et de débats sur des questions techniques. Partout là où le besoin s'en ressent et où les conditions s'y prêtent, la FES œuvre à la promotion des femmes de manière spécifique. C'est le cas en Angola où la FES contribue à renforcer leurs capacités à mieux gérer leurs intérêts; c'est également le cas en Zambie, en Afrique du Sud et en Ouganda où elle les outille afin de leur permettre de davantage faire valoir leur droit de vote actif et passif. Sans égalité entre la femme et l'homme, la démocratie et le développement ne peuvent se réaliser.

■ L'Afrique fait partie intégrante de la Communauté Internationale

Dans le contexte présent de globalisation, il est particulièrement important de se faire entendre dans le dialogue international. Le nouvel ordre mondial du commerce et la mise en application de l'Accord de Cotonou sont autant de défis qui interpellent les gouvernements africains ainsi que les acteurs non-étatiques. Afin que ces derniers puissent avancer au même rythme que le développement de l'économie mondiale et conserver leur place dans cet ordre mondial, la FES organise des programmes spécifiques de formation pour les décideurs africains. Par l'organisation de conférences internationales et de fora, nous contribuons à la mise sur pied d'une plate-forme qui a pour principal objectif de défendre de manière offensive les intérêts des africains face aux autres «Global Player».

■ Les Bureaux de la Fondation Friedrich Ebert

La Fondation Friedrich Ebert a en Afrique au Sud du Sahara 20 bureaux, qui emploient 22 collaboratrices et collaborateurs allemands expatriés ainsi que 189 employés locaux composés d'experts et de personnel administratif (données chiffrées de juin 2002).



Informations complémentaires

Division Afrique du Département de la Coopération Internationale au Développement

Directeur: Dr. Werner Puschra

Fondation Friedrich Ebert

Godesberger Allee 149

53175 Bonn

Tel. (+49-228) 88 35 76, Fax (+49-228) 88 36 23

[Les bureaux en Afrique du Nord sont sous la responsabilité de la Section Moyen et Proche Orient et Afrique du Nord.](#)
Interlocuteur: Dr. Andrä Gärber

■ La bibliothèque de la Fondation Friedrich Ebert dispose d'importantes publications concernant les activités de la FES (Friedrich-Ebert-Stiftung) en Afrique
Tel : (+49-228) 88 34 26, Fax : (+49-228) 88 36 26
www.fes.de

La division Afrique du Département de la Coopération Internationale au Développement

Promotion de la Démocratie et du Développement Social en Afrique au Sud du Sahara

